

QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE : FERMETURE PREVENTIVE DE LA PLAGE DE ROCHEBONNE

✓ Un épisode détecté dans le cadre du suivi préventif mis en place par la Ville et l'Agglomération

Dans le cadre du suivi renforcé de la qualité des eaux de baignade, mené en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS), la Ville de Saint-Malo et Saint-Malo Agglomération réalisent régulièrement des contrôles complémentaires, notamment sur la plage de Rochebonne, avec l'exploitant du réseau SUEZ.

Le 11 août, à la suite d'une de ces analyses préventives ayant révélé une anomalie, la Ville a immédiatement pris un arrêté de fermeture de la baignade. Le 12 août, une nouvelle vérification a été opérée sur demande des services de la Mairie. Les résultats conformes de cette vérification ont permis la réouverture de la plage dès le 13 août.

✓ Une démarche préventive suite aux précipitations

Suite aux épisodes pluvieux de cette nuit et d'aujourd'hui, intervenus après une longue période de sécheresse, la Ville de Saint-Malo a décidé à nouveau de fermer de manière préventive la baignade sur la plage de Rochebonne ce mercredi 19 août. Une nouvelle analyse de la qualité de l'eau sera effectuée. En fonction des résultats obtenus, l'arrêté de fermeture sera maintenu ou levé.

La Ville de Saint-Malo et Saint-Malo Agglomération restent vigilantes quant à la santé des baigneurs, et tiendront le public régulièrement informé de l'évolution de la situation.